

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE

Siège Social : Boulevard Beji Caid Essebsi-lot AFH-DC8, Centre Urbain Nord -1082 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

Indicateurs d'activité 3 ^e trimestre 2026 Chiffres en milliers de dinars	3 ^e trimestre 2026 (**)	3 ^e trimestre 2025	au 30/09/2026**	au 30/09/2025	Variation Septembre 2026/2025		au 31/12/2025*
					Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	45 463	43 602	137 865	129 378	8 487	6,6%	174 011
Intérêts (1)	30 152	28 928	86 855	86 558	297	0,3%	116 039
Commissions en produits (2)	6 799	6 684	19 499	20 094	- 595	-3,0%	27 083
Gains nets sur opérations de change	811	1 688	3 097	4 480	- 1 382	-30,9%	5 432
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	7 701	6 302	28 414	18 246	10 168	55,7%	25 457
Charges d'exploitation bancaire	26 374	26 169	75 142	77 109	- 1 967	-2,6%	103 157
Intérêts encourus	25 574	25 159	72 704	74 251	- 1 547	-2,1%	99 342
Commissions encourues	801	1 010	2 437	2 857	- 420	-14,7%	3 815
Produit Net Bancaire	19 089	17 433	62 724	52 268	10 456	20,0%	70 854
Autres Produits d'exploitation	-	-	76	-	76	0,0%	-
Charges opératoires :	15 728	14 664	49 400	45 360	4 040	8,9%	63 447
Frais de personnel	11 317	11 359	34 797	32 910	1 887	5,7%	45 455
Charges générales	4 411	3 304	14 603	12 449	2 153	17,3%	17 992
Structure du portefeuille			370 503	317 932	52 571	16,5%	358 420
Portefeuille titre commercial			47 728	80 583	- 32 855	-40,8%	84 631
Portefeuille titre d'investissement			322 774	237 348	85 426	36,0%	273 789
Encours nets de crédits			1 214 879	1 063 200	151 678	14,3%	1 083 744
Encours des dépôts			1 393 017	1 258 198	134 820	10,7%	1 264 180
Dépôts à vue			241 714	267 131	- 25 417	-9,5%	205 265
Dépôts d'épargne			231 601	205 468	26 133	12,7%	211 957
Dépôts à terme			820 305	683 235	137 070	20,1%	732 155
Autres produits financiers			99 397	102 363	- 2 966	-2,9%	114 803
Emprunts et ressources spéciales			55 149	65 538	- 10 389	-15,9%	66 830
Encours lignes de crédits			19 350	21 271	- 1 921	-9,0%	21 649
Frais financiers sur lignes de crédits			592	592	- 0	-0,1%	509
Encours emprunts obligataires			33 938	42 067	- 8 129	-19,3%	42 067
Frais financiers sur emprunts obligataires			1 270	1 607	- 338	-21,0%	2 605
Capitaux propres			29 585	30 226	- 641	-2,1%	29 054

* Données auditées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale. Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. - Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus. -La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Titres de placement : Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que la banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement. De façon plus générale, l'alimentation du portefeuille des titres de placement peut se faire par deux voies différentes :

- Le classement direct notamment lorsque la banque ne connaît pas la durée probable de détention du titre ;

- Le résultat d'un transfert du portefeuille de transaction

Titres d'investissement : Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont logés dans le portefeuille d'investissement de la banque les éléments suivants : ♣ Obligations ♣ Titres de participation des entreprises liées ♣ Autres Titres de participation ♣ Fonds gérés ♣ BTA

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

. **PRINCIPALES EVOLUTIONS A FIN SEPTEMBRE 2026**

Au 30 septembre 2026, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 8,487 millions de dinars (MDT), soit +6,6 % par rapport au 30/09/2025. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des revenus du portefeuille commercial et d'investissement, qui ont progressé de 10,168 MDT (+55,7 %), notamment à la suite de la réalisation d'une plus-value de 5,9 MDT sur la cession d'une participation.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 1,967 MDT, soit une baisse de 2,6 %.

En conséquence, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est établi à 62,724 MDT au 30/09/2026, enregistrant une progression de 20,0 % par rapport à fin septembre 2025.

Le portefeuille de titres commerciaux et d'investissement a connu une augmentation de 52,571 MDT, soit une hausse de 16,5 %.

L'encours net des crédits s'est élevé à 1 214,879 MDT au 30/09/2026, contre 1 063,2 MDT à fin septembre 2025, enregistrant ainsi une progression de 14,3 %, correspondant à une augmentation de 151,678 MDT.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 1 393,017 MDT au 30/09/2026, contre 1 258,198 MDT à fin septembre 2025, soit une hausse de 134,82 MDT, représentant une progression de 10,7 %.

Les dépôts à terme ont enregistré une augmentation de 137,070 MDT, soit une progression de 20,1 % sur la période.

Par ailleurs, les dépôts d'épargne se sont établis à 231,601 MDT au 30 septembre 2026, affichant une évolution positive de 12,7 % par rapport à fin septembre 2025.